

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.
(FOCH)*

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier --- SAINT-PIERRE



UNITÉ FRANÇAISE

Nous venons de recevoir l'information suivante: la question du « Parti unique » continue à déchaîner les ambitions rivales parmi les collaborateurs des deux zones. La radio de Montpellier, le 26 octobre, a résumé un dernier discours d'André Gervais, Directeur-Adjoint de la « Légion des combattants ». Soulignant, une fois de plus, « qu'il serait vain de se dissimuler que la « Révolution nationale marque le pas » et que le malaise provient des « promesses non suivies de réalisation, des velléités d'action non suivies d'action, de la survie des partis politiques et de l'esprit politique », Gervais demanda pour la Légion des pouvoirs en proportion avec ses responsabilités. Ajoutant qu'il n'avait pas peur des mots, il précisa: « Cela signifie pour moi la reconnaissance de la Légion comme parti unique, la reconnaissance à la Légion du pouvoir de contrôle politique, la reconnaissance de « Sol » comme milice du parti unique »; et le chef légionnaire conclut: « la légion ne pose pas sa candidature au parti unique, car qui dit candidature dit pluralité de candidats et la Légion ne reconnaît pas de candidats qualifiés et valables; elle affirme son droit non seulement privilégié, mais unique, à représenter la France totale. »

Ainsi se complète l'échec de Pétain qui prétendait vouloir guérir la France des compétitions politiciennes qui, à certains moments, avaient paralysé notre Gouvernement. Nous avions vu la lutte pour les places bouleverser les divers cabinets constitués depuis juin 1940 par le Maréchal, nous avions assisté à la lutte acharnée entre les Darlan, les Laval, les Doriot, les Pucheux, les Déat et autres ambitieux force-nés prêts à toutes les complaisances vis-à-vis du maître de l'heure, (c'est-à-dire Hitler,) pour obtenir leur accession au pouvoir, fut-ce au prix de la trahison des intérêts les plus sacrés et les plus évidents de la France. Il est bien certain que dans cette course aux portefeuilles, Pétain lui-même n'a pu survivre que parce qu'il ne possède aucune réalité de

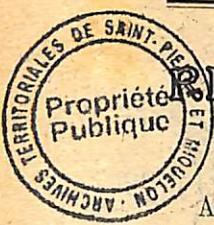
pouvoir, que parce qu'il est l'homme de paille des vrais dirigeants français au service de l'Allemagne.

Aujourd'hui, cette rivalité ministérielle se complète par la reprise des luttes de partis... La Légion du Combattant, organe faciste créé par Pétain et soigneusement triée par le soi-disant gouvernement de Vichy, revendique par la bouche d'un de ses chefs, le droit d'être le seul parti politique de la France nouvelle.

L'impudence de cette prétention nous ferait sourire si elle ne révélait l'état lamentable de désunion, de désarroi où la politique du vieillard de l'Hôtel du Parc, couvrant les Darlan et les Laval, a jeté la France. Ainsi les collaborateurs qui pillent la France sous la protection nazie ne peuvent même pas s'entendre entre eux pour se partager ses dépouilles. Leur égoïsme est si féroce et si exclusif qu'il ne saurait tolérer la moindre limitation...

A côté de cette foire aux vanités de la France de la Révolution nationale, il est intéressant de souligner l'union qui depuis le début, a permis à la France Combattante de se maintenir et d'étendre son action. Et pourtant quelles difficultés le mouvement du Général de Gaulle ne rencontrait-il pas dans ce domaine. Les attaques violentes de la propagande allemande aussi bien que celle de Vichy contre le chef qui, seul, se dressait pour faire obstacle à leurs projets de domestication de la France, ont toujours eu pour but essentiel de le dissocier de ses collaborateurs et de dresser ces collaborateurs les uns contre les autres. La tâche semblait facile lorsqu'il s'agissait de ces Français perdus dans toutes les parties du monde, venant de milieux si différents, ayant des opinions politiques bien souvent violemment opposées, d'éducation et de tempéraments si divers. Il nous souvient des promesses et des menaces tour à tour employées au début de notre mouvement pour en détacher les personnalités marquantes et les amener dans les

■ Suite en page 4



RENAISSANCE DE LA PUISSANCE MILITAIRE FRANÇAISE

Au mois de Juindernier, au début de la grande offensive allemande qui devait conduire Rommel jusqu'au delta du Nil, la merveilleuse résistance des Forces françaises combattantes dans le désert de Lybie a frappé le monde d'étonnement. Toutes les Nations libres ont rendu un hommage ému aux Combattants du Général Koenig et ont célébré cette manifestation de l'héroïsme français, toujours vivace, resté égal à lui-même, malgré les discours et les actes démoralisants de ceux qui osent parler sans cesse du « châtiment mérité » et de l'« expiation nécessaire » de la France.

Les Français Combattants et tous les Français dignes de ce nom sont fiers d'avoir reçu cet éclatant témoignage de la conscience universelle et d'avoir pu laver ainsi la honte d'une capitulation signée par des chefs timorés ou corrompus. Mais Bir-Hacheim¹ n'était pas un acte d'héroïsme fou; les hommes de la première brigade légère ne s'étaient pas fait tuer sans espoir: ils avaient lutté à armes égales avec l'ennemi, ils l'avaient manœuvré, ils l'avaient repoussé, ils lui avaient infligé de lourdes pertes en hommes et en matériel et ils avaient remporté une grande victoire tactique.

Plus encore que la preuve d'un courage hors de pair, c'est, peut-être, cette résurrection de la force militaire française manifestée sur les champs de bataille, qui a soulevé l'enthousiasme du monde. On savait que nos soldats de 1939 avaient été les égaux de ceux de 1914, on savait, après St-Nazaire, après les incessants attentats contre les envahisseurs, après la publication de la liste chaque jour plus longue, des otages fusillés, que les Français de France continuaient la noble tradition des héros du siège de Paris et des «grands paysans de la Grande Champagne», on savait que l'héroïsme français n'était pas mort; mais, après la désastreuse campagne de 1940 on doutait des capacités de nos chefs militaires et de l'efficacité de nos méthodes de combat: la foi dans notre valeur guerrière était ébranlée, Bir Hacheim l'a rétablie.

Certes, des exemples de l'excellence des troupes françaises qui continuaient la lutte avait déjà été donnés au monde. Mais Mourzouk et Koufra étaient considérés par les experts militaires comme des expéditions trop hasardeuses que la chance seule, peut-être, avait fait aboutir; à Keren et à Massouah, les Français avaient combattu au milieu de troupes étrangères et n'avaient pu faire preuve que de qualités individuelles; enfin à Halfaya, les Allemands et les Italiens s'étaient rendus avant l'assaut de nos troupes. A Bir-Hacheim, une unité française autonome, placée sous le commandement direct

de deux généraux français, équipée avec du matériel français, affrontait l'ennemi pour la première fois. Son action permettait donc de juger de la valeur de la préparation, de l'organisation et des méthodes des Forces Françaises Combattantes.

Or, les Français de Bir-Hacheim se sont montrés merveilleux soldats dans la défense comme dans l'attaque, dans la lutte de positions comme dans la lutte de mouvement; le matériel français à Bir-Hacheim a été l'égal du plus moderne matériel des Armées de l'Axe.

Au point de vue des méthodes de combat, le Général Koenig a réalisé à Bir-Hacheim, le tour de force de tenir avec une brigade équipée pour l'attaque, une position sans valeur défensive. En effet, la VIII^{me} armée britannique devait prendre l'offensive et la 1^{re} brigade légère française avait pour mission d'avancer rapidement au sud du Plateau de Cyrénaïque pour éviter que Rommel puisse effectuer sa retraite vers El Agueila et le fond du Golfe de Syrtes, comme il l'avait fait en Décembre 1941. Elle avait donc laissé en Syrie les 155 longs qui auraient pu être utilisés dans une position défensive pour le tir de contre-batterie. Quant à la petite table désertique de Bir-Hacheim, sa seule défense était constituée par un champ de mines circulaire.

L'excellence de l'entraînement des troupes se révéla surtout chez les hommes du génie et chez les artilleurs. Les champs de mine de l'ouest et du sud, sans cesse détruits, furent sans cesse rétablis jusqu'à l'évacuation; l'ouverture du chenal pour la retraite, dans le champ de l'est, effectuée sous le feu incessant des mitrailleuses lourdes italiennes, constitua un tour de force technique. Quant aux artilleurs, ils réussirent à transformer les 75 en d'excellents et rapides canons anti-tanks. Lorsque des éléments cuirassés de la division italienne «ariete» attaquèrent le 27 au matin, ils pensaient pouvoir se frayer facilement un passage, connaissant notre pauvreté en engins D. C. B.; en quelques minutes, ils eurent 37 chars hors de combat. On raconte qu'un colonel italien rendu furieux par cet échec inconcevable, se lança seul en avant sur son char et se fit tuer sur nos premières lignes de défense. Les artilleurs du Pacifique, chargés de la D. C. A., avec des canons Bofors qu'ils venaient de recevoir, détruisirent 12 appareils allemands en un seul jour.

Quant au moral des hommes légionnaires, marsouins, calédoniens et tahitiens, il suffit pour le juger, de se rappeler les réponses faites pendant l'action aux nom-

VICHY DÉMASQUÉ



Dans notre dernier numéro, nous citions un article d'un grand journal neutre « La Tribune de Lausanne », qui, en soulignant l'échec complet de la politique de collaboration poursuivie par Pétain, rendait hommage à la clairvoyance et au courage des Français Combattants.

Aujourd'hui, nous retrouvons les mêmes constatations et les mêmes jugements dans la presse américaine. De nombreux journaux des Etats-Unis, commentant une déclaration de M. Cordell Hull, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, affirment clairement la réprobation du peuple américain pour l'attitude des « collaborateurs » de Vichy et sa sympathie pour le Général de Gaulle.

Le « New-York Herald Tribune », approuve la franchise du ton adopté par M. Hull qui a parlé d'une « succursale d'Hitler à Vichy » et déclare que : « si les paroles de Hull n'éliminent pas tous les doutes qui subsistent encore sur l'opportunité de traiter avec cette succursale, au lieu de transférer à de Gaulle la gérance des Affaires françaises aux Etats-Unis, elles prouvent du moins que le jugement définitif sur la totalité de la politique de Vichy ne saurait être longuement différé. Si Vichy persiste dans sa politique actuelle, un conflit majeur avec les Etats-Unis est certain ; d'autre part, au cas où Vichy serait remplacé par un autre régime sous les auspices d'Hitler, les motifs sur lesquels est établie la reconnaissance américaine disparaîtraient complètement. »

Un super-éditorial du même journal, reproche à Hull sa « bêtitude » lorsqu'il prétend que le Gouvernement des Etats-Unis a pris l'initiative pour maintenir les doctrines et les idéaux de l'ancienne République française, alors qu'il se trouve, en fait, dans ce domaine, très en retard sur de Gaulle et Churchill.

Le « Times », exposant l'infamie de Laval qu'il qualifie de « maître en mensonge », « d'expert en hypocrisie » et de « spécialiste de la trahison », écrit : « il ne cherche pas à livrer la France à l'Allemagne corps et âme, parce qu'il y est contraint, mais parce qu'il le veut... Laval désire la victoire nazie — il est un nazi et croit au nazisme. » — Le « Times » ajoute : « Roosevelt et ses conseillers peuvent s'appuyer sur certains faits inconnus du public américain pour justifier le maintien nominal des relations amicales avec le gouvernement dont le Maréchal Pétain est l'homme de paille et Pierre Laval le chef, nous sommes néanmoins certains que personne plus que Roosevelt ne peut détester Laval et tout ce qu'il représente : — Nous devons donc faire pleine confiance au jugement du Président. Il reste en tout cas certain, aujourd'hui, que notre ami diplomatie Pierre

Laval et nos ennemis, ne font qu'un, le Chef du Gouvernement de Vichy s'en vante, il méprise la cause pour laquelle nous luttons et il souhaite notre défaite et notre ruine. » —

Le ton de ces articles et les idées qu'ils expriment sont significatifs; plus encore peut-être que les états neutres de l'Europe, les États-Unis d'Amérique avaient refusé de croire à la trahison de Vichy. Après la capitulation de Juin 1940, ils avaient espéré que le Maréchal travaillerait sincèrement au relèvement de la France et resterait fidèle, malgré tout, à la cause des démocraties. Lorsque les déclarations et les actes de Pétain, le choix des hommes à qui furent confiés les postes de gouvernement, eurent démontré clairement que les dirigeants du nouvel État Français ne visaient qu'à utiliser le pouvoir pour des fins personnelles ou partisanes sur le plan intérieur et pour aider l'Allemagne sur le plan extérieur, les États-Unis évitèrent soigneusement tout acte de désapprobation ouverte de peur de jeter le peuple de France dans le désespoir. Pendant longtemps, en effet, grâce au système de basse police établi en France par Laval, l'Amérique ignora les sentiments vrais de la masse française, elle crut que la majorité suivait le Maréchal et qu'il fallait éviter d'attaquer le gouvernement qu'elle avait choisi.

Mais, aujourd'hui, cette dernière équivoque est dissipée. Après le mirage d'un gouvernement français établi pour défendre les intérêts français, le mirage de la « Révolution nationale » à son tour disparaît. Aujourd'hui, avec les fusillades multipliées à Paris et dans toute la France, avec les camps de concentration regorgeant de détenus, avec les manifestations ouvertes à Lyon et ailleurs contre les collaborateurs, avec le soulèvement massif du peuple de France, partout manifesté, le monde entier ne peut plus ignorer la vraie nature du Gouvernement de Vichy. L'Amérique, comme l'Europe, ne peut plus ignorer que le Maréchal ne représente en France qu'un petit nombre d'ambitieux, de traîtres ou d'ignorants qui soulèvent à la fois le dégoût et la colère de la masse du peuple.

Ainsi la vérité est en marche, le monde entier sait maintenant que de Gaulle avait raison, le monde entier reconnaît que les Français combattants, représentent et sont les seuls à représenter, la Vraie France..

R. D.



LIBERTÉ FRANÇAISE. Suite de la page 1

Rangs de ceux qui voulaient profiter de la défaite pour satisfaire leur appétits d'honneurs ou de richesses. Il nous souvient aussi des efforts désespérés de Laval et de ses hommes pour donner aux Français Libres et à leurs Chefs des étiquettes politiques susceptibles de les dresser les uns contre les autres. Suivant Vichy, qui feignait de s'en indigner, les uns étaient royalistes, les autres communistes; certains passèrent même rapidement de l'un à l'autre état dans les déclarations de la propagande pro-axiste.

Cependant, aujourd'hui, l'union dans notre mouvement est plus forte que jamais et le bloc est plus que jamais lié au Chef qui l'a créé et l'a animé par sa foi et sa constance.

En dépit de tous les efforts, on n'a pas réussi à rejeter le mouvement de la France Combattante dans un clan politique ; mieux, tous les partis politiques de la France occupée ou non occupée se sont aujourd'hui groupés derrière notre Chef. Le Directeur-adjoint de la Légion n'a nullement besoin de s'inquiéter : le parti unique en France est réalisé, c'est le parti de la France Combattante qui est aussi celui de la France totale.

Tandis que les gens de Vichy cherchent anxieusement des partisans pour appuyer leur guerre personnelle pour la conquête du pouvoir, les Français Combattants sont et resteront unis. Ils resteront unis entre eux et unis de cœur à tous les Français parce que leur seul programme est le service inconditionné des intérêts de la Patrie, parce que le ressort de leur action est ce qu'il y a de plus universellement répandu en France : le patriotisme.

R. D.

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire: 1 an... 50 fr.
6 mois 26 fr.

France et Colonies: 1 an... 70 fr.
6 mois 40 fr.

Etranger: 1 an... 3 dollars U.S.A.
6 mois 2 dollars U.S.A.

Canada: 1 an... 3 dol. 50 Canad.
6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:

(Payable d'avance)

1 à 6 lignes..... 16 fr.

Chaque ligne en sus..... 3 fr.

Chaque annonce répétée, moitié prix

Les avis et annonces doivent être
remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada.

AVIS

Le public est informé que les marchandises non réclamées lors de l'arrivée des Courriers de Langlade et de Miquelon seront déposées dans le Bâtiment de la Douane.

Les services transporteurs déclinent toute responsabilité pour les marchandises qui ne seraient pas enlevées dans un délai de 24 heures.

● RENAISSANCE DE LA... Suite de la page 2:

breuses demandes de reddition, dont une signée de Rommel lui-même, et d'avoir vu la première division au Caire, « rouspétant » contre le manque de vin et le mauvais couchage sans même songer à évoquer les merveilleux faits d'armes qui venaient de l'illustrer à jamais.

Les conséquences stratégiques de la résistance française à Bir-Hacheim furent considérables. C'est grâce à cette résistance que les troupes anglaises d'Al Gazala ont pu battre en retraite et éviter l'encerclement; c'est grâce aux précieux jours gagnés à Bir-Hacheim qu'Auchinleck a pu amener, sur la ligne d'El Aleim les renforts de Palestine, de Syrie et même d'Irak qui ont fait, en définitive, de l'offensive de Rommel un coûteux échec pour l'Axe.

Mais, encore une fois, les conséquences morales avaient été supérieures aux conséquences stratégiques elles-mêmes. Après Bir-Hacheim, l'armée française avait retrouvé sa confiance en elle et le monde avait retrouvé sa confiance dans l'armée française. Depuis Juin 1942 on savait qu'en Syrie et au Liban, sous la direction de chefs comme Catroux et Larminat, s'organisait le noyau de la grande armée française qui, lors de l'offensive générale alliée, reprendra sa place à la tête des troupes qui abattront l'Allemagne sur les champs de bataille européens.

Aujourd'hui, où la VIII^e armée vient de reprendre l'offensive contre Rommel, se confirme et se justifie cette confiance en nos armes. Nous apprenons, en effet, que les hommes de Koenig sont à nouveau au premier rang des combattants contre l'Axe sur le sol d'Egypte et nous apprenons aussi qu'ils sont appuyés et renforcés par une nouvelle brigade française envoyée de Syrie. Nul doute que ces hommes n'inscrivent une nouvelle page glorieuse dans nos Annales militaires.

Ainsi s'affirme le succès de l'œuvre entreprise par le Général de Gaulle, grand chef militaire, rassembleur des énergies françaises et organisateur de la victoire.

R. D.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Libye, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS

dans les Forces Françaises Libres

ILLOGISME DES ADMIRATEURS DE HITLER

Un récent communiqué au sujet de Madagascar souligne la rigueur des persécutions auxquelles ont été soumis les partisans du Général de Gaulle au temps où l'Ile était dominée par les fonctionnaires et les agents du gouvernement de Vichy.

On punissait, non seulement ceux qui soutenaient l'effort de la France Combattante, mais encore ceux qui tardaient à les dénoncer; on emprisonnait tous les suspects et on confisquait leurs biens, y compris les vêtements et les jouets de leurs enfants.... Cette terreur policière, dirigée par le Secrétaire Général du Gouverneur de Vichy était exercée à l'aide d'une milice indigène habillée à l'allemande et instruite suivant les méthodes allemandes.

Ces faits ne nous étonnent pas: ils ne font que confirmer ce que nous savions déjà des traitements infligés en France et dans les colonies tenues sous la coupe de Vichy à tous les Français combattants. Il ne nous paraît pas surprenant, d'autre part, que les admirateurs d'Hitler emploient les méthodes qui ont permis à leur idole de devenir un jour le maître de l'Allemagne.... Pour des gens qui renient plus ou moins ouvertement les principes de liberté et qui ne reconnaissent pas la valeur sacrée de la personne humaine, il est certes tout naturel de traiter leurs semblables comme des esclaves, voire même comme des choses.

Mais ce qui nous paraît surprenant c'est que les mêmes partisans de ces « méthodes fortes » crient à l'injustice et se posent en martyrs quand les Français combattants prennent contre eux la moindre mesure de sécurité. Ces acharnés détracteurs des principes de 1789, ces hommes qui veulent voir dans la Grande Révolution Française la cause des malheurs de la France, sont alors tout prêts à invoquer la « Déclaration des Droits de l'Homme », pour s'assurer l'impunité.

Cette inconséquence n'est certes pas nouvelle : elle a toujours été le fait des partisans des régimes autoritaires, toujours prêts à applaudir quand on renforce leurs moyens d'action arbitraires sur leurs semblables, toujours prêts à se réclamer des libertés des régimes démocratiques quand ils sentent peser sur eux la moindre contrainte. Un grand orateur royaliste de la fin du XIX^e siècle avait affirmé cet état d'esprit dans une déclaration restée célèbre et qu'il fit à la chambre lors de la discussion d'une loi sociale : « Nous vous demandons, au nom de vos principes, ce que nous vous refusons au nom des nôtres ».

Aujourd'hui nous ne croyons pas que les partisans de Vichy aperçoivent seulement la portée et les conséquences logiques de leur attitude. S'ils connaissaient la parole du Comte de Mun, ils ne la comprendraient sans doute pas : ils sont trop accoutumés à considérer la défense de leurs intérêts comme une fin en soi et à ériger en règle morale universelle la défense de leur sordide égoïsme.

Il est affligeant de voir combien des descendants du peuple de Voltaire ont perdu jusqu'au sens du ridicule.

R. D.

Nouvelles de nos Iles

Service pour les Soldats et Marins morts pour la France

Le lundi 2 Novembre, à 9 heures, un service solennel demandé par l'Administration du Territoire, a été célébré à l'Église paroissiale de Saint-Pierre pour les soldats et marins morts pour la France.

Concours d'admission à l'École des Mousses de Saint-Pierre

Une nouvelle admission aura lieu à l'École des Mousses dans le courant de Novembre. Les candidats sont priés de se présenter, tous les jours de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 18 heures, au Foyer du Marin, où tous les renseignements pourront leur être fournis.

Les Mousses, qui signent un engagement dans les F.N.F.L. pour la durée de la guerre, peuvent apprendre le métier de leur choix et, en particulier, celui de : Mécanicien, Charpentier, Timonier, Radio, Fourrier, Secrétaire, Gabier.

L'École est entièrement gratuite, y compris la nourriture, le logement, l'habillement et les soins médicaux.

Les Mousses perçoivent de plus, une solde de 5 francs 15 par jour.

Aide aux Combattants

Le Comité se réunira Jeudi 5 Novembre 1942, à 15 heures dans les Bureaux du Gouvernement.

Situation des engagés volontaires

Le sort des engagés volontaires quittant leurs fonctions civiles pour joindre l'armée, la marine ou l'aviation des Forces Françaises Combattantes a paru préoccuper certaines personnes qui craignent que les places occupées actuellement par ces engagés ne leur soient pas rendues à la fin de la guerre.

À ce sujet, l'Administrateur du Territoire rappelle que les dispositions de l'article 3 du décret du 1^{er} Septembre 1939 restent en vigueur, l'article 3 du décret du 20 Mai 1941 ne modifiant le présent article qu'en ce qui concerne les agents occupant antérieurement des emplois publics rétribués sur les budgets généraux, locaux ou spéciaux et les personnes étrangères à l'administration recrutées sous le régime du contrat. Voici le texte de l'article 3 du décret du 1^{er} Septembre 1939 :

« Pendant toute la durée d'application du présent décret, l'admission de nouveaux agents, soit dans les services ou établissements existants, soit dans les services nouvellement créés, que ces agents appartiennent déjà à d'autres services de l'État ou qu'ils soient recrutés parmi les personnes étrangères à l'administration, ne peut être effectuée qu'à titre précaire et essentiellement révocable.

Les intéressés ne peuvent être constitués qu'en cadres temporaires obligatoirement dissous dans le délai de trois mois au plus tard suivant la date de cessation des hostilités ».

En conséquence, la situation des engagés volontaires ne saurait causer d'inquiétude, ceux-ci sont sûrs à leur retour de l'armée de retrouver leur emploi occupé simplement à titre temporaire par leur remplaçant actuel.





VIEUX PAPIERS

Iles Saint-Pierre et Miquelon

Une Assemblée révolutionnaire à St-Pierre et Miquelon
en 1793

(Fin)

Le citoyen Gachot a fait alors lecture de l'article 6 du décret du deux juin 1790, qui dit que tout membre qui s'opposera sous de vains prétextes à l'admission d'un citoyen dans une assemblée sera jugé à l'instant et exclu lui-même de cette assemblée.

Alors cette minorité qui s'étoit constamment opposée à l'exécution des Loix, qui avoit rejetté la juste réclamation des Français hyvernans, qui voyoit la majorité n'écouter que la voix impérative de l'honneur et demander à chaque instant l'exécution des Décrets, n'écouta plus que l'esprit de cabale dont elle étoit animée, commanda à son Président de lever la séance et partiten s'efforçant par des cris redoublés, *la séance est levée*, de résoudre les paisibles citoyens à se retirer chez eux et à désemparer.

Le Président Bordot ne se voyant plus soutenu par ces ennemis jurés de l'Ordre et du Repos Public, appela le citoyen Renoult, commis à ces gages, et s'étant empare du registre des Délibérations de la Commune qui étoit sur le Bureau le lui remit et lui dit de se sauver avec. Ce dont le citoyen Gachot secrétaire de l'assemblée s'étant aperçu et quantité de membres indignés d'un procédé aussi blâmable qu'il légal, surtout de la part d'un Président que son serment obligeoit à l'observation des Loix, lui ayant crié de s'opposer à l'enlèvement du Registre, ledit Gachot auroit assitôt couru après ledit Renoult pour le lui ôter; mais n'ayant pu le joindre seroit rentré et se seroit efforcé d'écartier du Président Bordot des citoyens qui désapprovaient sa conduite, cherchoient à le retenir dans l'assemblée et s'opposoient à son évasion qu'il vint cependant à bout d'effectuer.

Le citoyen Bourrilhon dit en ce moment «que tout bon Républicain français, soumis aux Loix, reste à sa place», et beaucoup y demeurèrent fermes. Le Secrétaire Gachot ayant rendu compte qu'il n'avoit pu reprendre le Registre des Délibérations, enlevé par le commis Renoult, et le citoyen Guilbaud, doyen d'âge, à l'invitation des membres présents ayant pris place au Bureau a d'après le vœu général nommé six Députés, qui deux fois de suite ont été envoyés pour sommer le Président Bordot de revenir au sein de l'Assemblée ou de remettre le Registre à ces Députés.

Pendant cet intervalle plusieurs des instigateurs des troubles alloient et revenoient et ayant perdu toute retenue se permirent de lâcher les propos les plus affreux et les plus incendiaires; lesquels propos auroient pu leur faire éprouver des événements très fâcheux, sans l'attention qu'eut le Secrétaire Gachot de recommander aux citoyens à diverses reprises d'écartier toute idée de voie de fait et de se comporter toujours avec Prudence et Sagesse, comme ils l'avoient fait jusqu'à présent, ce qui ne fut pas difficile à persuader à des Esprits entièrement disposé à Bien et à maintenir la tranquilité.

Peu de temps après le citoyen Edouard Silyin ex-secrétaire provisoire est venu déposer le Registre sur le Bureau et ayant demandé qu'il lui fût confié pour y inscrire le procès-verbal de la dernière séance, l'assemblée n'a pas voulu y consentir et a arrêté qu'il resteroit entre les mains du citoyen Gachot, Secrétaire de la Commune.

Ensuite de quoi plusieurs objets de délibérations ayant été proposés et le scrutin ayant été ouvert pour la nomination d'un Président, le citoyen Gachot auroit observé que par l'absence des citoyens du côté gauche joints à ceux qui n'étoient pas dans l'Isle ou que leurs travaux avoient empêché de venir la quantité des membres présents n'étoit pas suffisante pour prendre d'arrêté; et en conséquence le Doyen d'âge auroit déclaré la séance levée.

Et Nous Citoyens délibérans et autres présents et témoins de tous les faits contenus dans le présent Procès-verbal, nous qui avons juré de vivre et mourir Républicains, de maintenir de tout notre pouvoir la Liberté et l'Egalité et d'obéir aux Loix décrétées par la Convention Nationale; Nous enfin justement indignés qu'il existe ici des Etres, qui au mépris de ce même serment qu'ils ont fait comme nous refusent opiniâtrement de se soumettre à la Loi et travaillent au contraire à l'anéantir, avons résolu de signer le présent pour servir à constater leur conduite incendiaire à notre égard et faire connoître à qui de droit les bons sentiments qui nous animent et dont nous ne nous écarteront jamais.

A Saint-Pierre de Terre-Neuve jour et an susdits.

Suivent les signatures de 159 citoyens (1).

Saint-Pierre et Miquelon. Archives locales. Registre des Délibérations du Comité et des Assemblées Générales de la Colonie, 15 juillet 1793 - 9 mai 1793.

(1) Il ne fut pas procédé, dans la suite, à l'élection d'un autre président. En effet, l'assemblée générale des habitants s'étant de nouveau réunie le 5 Mai suivant pour délibérer sur la nécessité d'assurer par des mesures «promptes et sûres» la défense de la colonie contre les Anglais, réunion à laquelle Bordot n'assista pas sous prétexte de maladie, il fut décidé «que dorénavant le Doyen d'âge Présideroit aux Séances de la Commune, c'est-à-dire que les citoyens étant réunis, le plus âgé prendroit aussitôt place au Bureau comme Président. »



Le grand incendie du 10-11 Octobre 1844 à Saint-Pierre

Le désastre dont nous allons entretenir nos lecteurs, sans précédent depuis la réoccupation jeta, d'après les documents de l'époque, un frisson d'horreur et d'angoisse sur la population de St-Pierre.

A leur arrivée dans la colonie en 1816, les habitants s'abritèrent dans des cases primitives du genre acadien.

Mais déjà, en 1844, le bourg de Saint-Pierre prenait figure de petite ville. Les cabanes avaient disparu peu à peu pour faire place à de vraies maisons dont plusieurs à étage; de modestes magasins de commerce étaient ouverts. Tous ces immeubles construits en bois. Enfin des rues étaient successivement ouvertes à la circulation.

Quelques fructueuses campagnes de pêche avaient permis à des pêcheurs sédentaires d'effectuer ces transformations.

Or, dans la nuit du 10-11 Octobre, vers minuit et demie, un incendie se déclarait dans l'un des immeubles dont on ne cite pas le nom du propriétaire et situé dans le quadrilatère formé par les rues Bisson, Jacques Cartier, de Sèze et Joinville, c'est-à-dire au centre de la ville. Faute de moyens suffisants pour le combattre, le feu prenait des proportions effrayantes et bientôt consumait 16 maisons et magasins. Un était sérieusement endommagé et deux autres durent être abattus pour faire la part du feu.

A 5 heures du matin, il ne restait de ce quartier que des débris fumants. 18 familles étaient sans abri.

D'après les déclarations des sinistrés les pertes s'élevaient à 56.430 fr. en immeubles et à 52.468 fr. en mobilier et marchandises, soit au total 108.898 fr.

C'était en ce temps là une somme énorme pour ces pauvres gens.

Le Conseil d'Administration et quelques notables étaient convoqués d'urgence dans la matinée même du 11 pour aviser tant à l'évaluation des pertes réelles qu'aux mesures à prendre pour parer aux besoins les plus pressants, notamment par l'ouverture, dans toute la colonie d'une souscription dont elle était chargée d'arbitrer dans, son équité, la répartition entre les sinistrés, en prenant pour base, d'une part, les pertes par eux éprouvées, d'autre part la situation nécessiteuse dans laquelle ils se trouvaient à la suite de l'incendie.

La commission, composée de MM. Bruère, Chef du Service Administratif, Duhamel, Chef du Service Judiciaire, Littaye et Riotteau, négociants, après une enquête très serrée, estima devoir réduire d'un tiers le montant global des pertes, les incendiés ayant évalué leurs maisons et leur mobilier comme s'ils étaient à l'état neuf. Quant aux marchandises, une diminution assez forte était faite en raison de la petite quantité existant en magasin.

Le dommage était ainsi ramené à 72.000 fr.

La souscription publique annonçait le chiffre de 6.265 francs.

C'était, pour l'époque un beau geste de solidarité pour une population de 1.800 habitants environ, dont la grande majorité était loin d'être dans l'aisance.

ÉPHÉMÉRIDES DE ST-PIERRE & MIQUELON

28 OCTOBRE :

1870 Dans la grande anse de Langlade par forte brise de N. E. les frères Xavier, Victor et Joseph Lafourcade, le gendarme Gallien et le fusilier disciplinaire Joncourt se jettent à la mer et réussissent à sauver trois hommes sur les quatre composant l'équipage de la pirogue « Vedette » qui venait de chavirer en voulant atterrir.

29 OCTOBRE :

1918 La goélette anglaise « Harry Levis » fait naufrage sur le Petit Saint-Pierre.

30 OCTOBRE :

1900 Coup de vent de N. E. Plusieurs embarcations en pêche sur les fonds partent en dérive. Les vapeurs « Progrès » et « Liberté », le Pilote Fougalet vont à leurs secours. Tous les pêcheurs sont recueillis sauf trois : Paul Langlois, Barbédiene et Irvigine, considérés comme perdus. Un témoignage de satisfaction est décerné à François Floquin, patron du « Progrès ».

1905 Arrêté promulguant la loi sur les syndicats professionnels.

1918 Jagoret, André, né à St-Pierre, sapeur à la 24^{me} compagnie du 5^{me} régiment du génie, meurt à Versailles des suites de maladie contractée en service commandé. Mort pour la France.

1930 M. Tholance, administrateur de 1^{re} classe des services civils de l'Indochine, nommé gouverneur de 3^{me} classe des colonies, est affecté à St-Pierre & Miquelon, en remplacement de M. Juvanon.

31 OCTOBRE :

1818 M. Bourrilhon, Commandant, expose au ministre qu'il est indispensable que les Américains approvisionnent la colonie des denrées de première nécessité qu'on ne peut facilement faire venir de France.

1849 Pour raisons de service, la garnison d'ouvriers d'artillerie est réduite à 7 hommes. Le lieutenant Bertot part pour France avec le reste du détachement. Quelques militaires cependant s'établissent dans la colonie.

1870 L'aviso le d' « Estaing » de la division des Antilles débarque à St-Pierre 21 prisonniers provenant du navire allemand « Magdalène » qu'il avait capturé le 17 Septembre en mer. L'équipage prisonnier a été aussitôt expédié pour la France réparti sur deux navires de commerce. Quant au navire capturé, le commandant des « Essarts » après avoir fait passer sur la prise un équipage fourni par celui du d' « Estaing », en donna le commandement à l'un de ses officiers chargé de le conduire en France.

1917 L'« Atlas » commandé par le lieutenant de vaisseau Mahéas, est abordé dans les parages des Pierres Novies par un vapeur espagnol et coupé en deux. Resté jusqu'à la fin sur la passerelle, le Commandant Mahéas meurt pour la France. Il était avant la guerre, commandant de la « Sainte Jehanne » des Œuvres de mer

1^{er} NOVEMBRE :

1818 M. Bourrilhon, commissaire de la marine partant pour la France, sur la gabare « La Lienne » remet le service de la colonie à M. Borius, lieutenant de vaisseau que le Roi lui confie provisoirement.

1825 Le commandant Borius proteste contre la proposition de M. Ménonvrier De Frene, chef de la station de Terre-Neuve, d'abandonner Miquelon pour concentrer toute l'industrie de la pêche à St-Pierre, Miquelon étant un point trop important pour la pêche pour qu'on songe à le délaisser.

1843 Trois goélettes de St-Pierre surprises à couper du bois de chauffage dans la Baie du Désespoir (Terre Neuve) sont saisies par les autorités anglaises.

2 NOVEMBRE :

1843 Incendie à St-Pierre de la Maison de M. Joly, conducteur des travaux. La plupart des archives sont détruites.

1865 M. Ernest Littaye, commis de marine, est proposé pour les fonctions de Trésorier-Payeur de la colonie, en remplacement de son père, démissionnaire.

1875 Naufrage du trois-mâts français « Belair » dans l'Anse à Rodriguez et de la goélette française « Héloïse Marie » sur la côte Ouest de Langlade

1902 Le feu se déclare à 11 h. 1/2 du soir dans l'église paroissiale de St-Pierre en réparations. En peu d'instants l'édifice est envahi par les flammes communiquant l'incendie au presbytère et au Palais de Justice qui sont bientôt détruits.

1916 Lechevallier, François-Emmanuel, né à St-Pierre, soldat au 33^{me} régiment d'infanterie coloniale, meurt de ses blessures à l'hôpital de Saint-Maurice (Seine). Mort pour la France.

*Etat-Civil de Saint-Pierre*

NAISSANCES:

24 Octobre. — Siegfriedt, André-Louis-François.
26 Octobre. — Lévéque, Rejane-Marie-Laure.

MARIAGES:

28 Octobre. — Vallée, Clément-Joseph-Marie et Hardy, Madeleine-Henriette-Marie.

Essayez la MARGARINE

CROWN

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»**Léon BRIAND**

Rues de Sèze & Jacques Cartier
SAINT-PIERRE & MIQUELON

Papeterie — Librairie — Journaux et Revues
Cartes postales vues et fantaisies

Appareils et films KODAK.
Tous travaux photographiques.

du 1^{er} Octobre au 1^{er} Avril

PORTRAITS A L'ATELIER

Tous les Jeudis de 11 à 14 heures.

*Pour photos passeports et identité tous les jours,
sauf le Dimanche*

LA LIBERTE

3-11-42

Eugène THÉAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Maison**GUSTAVE DAGORT***Reçu par goélette:*

Chargement de légumes:

Pommes de terre en sacs.

Choux - Choux-raves - Carottes - Oignons.

Avoine en sacs.

Volailles - Dindes - Huîtres.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage*Ripolin et Peintures toutes couleurs**Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis**Verre ordinaire et imprimé, etc.***Appareils de Chauffage en tous genres**